



RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2004

Voici notre troisième rapport moral. L'intérêt de curiosité que suscite toute nouvelle association étant désormais bien retombé, on peut dire que la preuve est faite de ce que l'on peut attendre de nous étant donné les moyens dont nous disposons, de l'apport qui est le nôtre pour les artistes et les chercheurs dans ce domaine ou plutôt cette multiplicité de domaines imbriqués que sont les arts du spectacle dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles. Preuve est faite également des limites de notre entreprise tant que nos moyens ne bornent à nos ressources propres, à nos bonnes volontés et aux soutiens occasionnels que nous pouvons recevoir.

En 2003, le nombre de nos cotisants a légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Après les manifestations de soutien de nos débuts, on pouvait s'attendre à ce reflux. Il montre à quel point, comme pour toute association, les cotisations ne peuvent suffire à financer aucune activité sérieuse.

Pourtant, nous prenons soin de nous faire connaître et de rappeler notre action à nos amis. Le service de diffusion de nouvelles et d'annonces par courrier électronique est apprécié, aussi bien de ceux qui organisent des manifestations, publient des ouvrages, lancent des appels à collaboration, etc., que de ceux qui en reçoivent l'avis. Il est complété d'une lettre approximativement trimestrielle destinée à nos adhérents qui n'ont pas d'adresse électronique. Par ailleurs, notre site rudimentaire offre un reflet exact de notre action. Son contenu est référencé dans les moteurs de recherche. Notre réseau de liens réciproques s'étend à l'occasion des contacts que nous nouons. Ce site reste toutefois incomplet : l'engagement pris il y a un an de constituer la rubrique « Bibliographie » reste à tenir.

Comme nous le constatons l'année dernière, nous assurons donc l'indispensable en matière de diffusion de l'information. Mais il est évident que c'est d'abord à travers nos réalisations concrètes que nous nous ferons connaître.

Or, en ce domaine, si 2002 était une année de démarches, d'attente et de perplexités, 2003 et le début de l'année 2004 ont vu prendre corps certains projets que nous nous étions fixés.

Le premier était l'édition du traité de Cahusac *La Danse ancienne et moderne*. C'est chose faite, grâce aux éditions Desjonquères et à l'appui du Centre National de la Danse.

Le second était l'organisation d'une session de recherche sur les danses d'Arlequin. La précédente assemblée générale avait en effet décidé de consacrer à cela les ressources propres dont nous disposons. Il s'agissait d'une première approche, en raccourci pour ainsi dire, d'une série de sessions que nous voulions entreprendre sur les danses de personnages de la *commedia dell'arte*, et qui demande un soutien financier important. Pour organiser, mais aussi pour financer notre session exploratoire sur Arlequin, nous avons eu la grande satisfaction de

trouver des partenaires aussi efficaces que chaleureux dans l'équipe de recherche « Textes, langages, imaginaires » de l'université de Nantes et le festival *Le Printemps des Arts*. Nous devons un remerciement tout particulier à Françoise Rubellin et à Bruno Schuster, directeur du festival, grâce à qui cette session a pu se tenir ailleurs que dans la région parisienne. Nous devons également remercier l'I.U.F.M. de Créteil et l'équipe de recherche « Poétiques et Poétiques et histoire littéraire » de l'université de Pau, qui ont contribué au défraiement des participants. Que les artistes qui en ont assuré les trois ateliers-conférences soient également remerciés pour leur dévouement si peu intéressé. Chacun a pu constater chez les participants, tant intervenants que public, un véritable enthousiasme. On ne saurait trop insister sur le caractère original de cette session. Dès le début, notre projet n'était pas celui d'un colloque purement théorique, ni de simples conférences-démonstrations, mais d'une véritable collaboration interdisciplinaire entre chercheurs et artistes, à travers laquelle on a vu d'heure en heure les recoupements s'établir, le sujet s'éclaircir au bénéfice de la pratique, et bien entendu les zones d'ombre demeurer plus nettes encore. C'est un résumé caractéristique de la façon dont devrait fonctionner le centre de recherche qui est le but de notre association.

Une troisième réalisation est l'organisation d'un atelier sur les arts du spectacle dans les locaux de l'université de Pau. Cet atelier de pratique, appuyé sur l'étude de documents, est ouvert aux étudiants et à toute personne intéressée. En marge des emplois du temps, il n'a jusqu'ici rassemblé que des effectifs très modestes. Pour un début, il ne peut proposer aux participants qu'une initiation. Mais il renoue avec un principe qui fut cher aux pionniers de la recherche et de la formation des artistes dans le domaine qui nous occupe : la pluridisciplinarité. L'initiation dispensée aux participants couvre en effet la danse, le geste et la déclamation, en rapport elle-même avec le chant. Bien entendu, il ne s'agit pas de prôner au niveau professionnel une polyvalence qui serait illusoire : il s'agit de mieux saisir chaque composante dans sa cohérence avec les autres ; il s'agit également, à terme, de dégager des problèmes dont de futurs étudiants de master ou de doctorat pourraient faire des objectifs de recherche. L'intérêt de cet atelier, actuellement fondé sur le bénévolat des intervenants, semble tout à fait perçu par les instances universitaires, puisqu'il est question de le transformer en enseignement officiel.

Après mention de ce que nous avons réalisé, il convient de faire le point sur les objectifs que nous nous étions fixés et que nous n'avons pas (ou pas encore) remplis. Un projet qui semble malheureusement abandonné est la publication d'actes de notre journée du 2 février 2002 sur le répertoire pastoral : les paroles se sont envolées et la plupart des participants ont été trop absorbés par d'autres tâches pour se retrouver et fixer sur le papier ce qui a été dit. Leçon en a été tirée pour l'atelier de recherche de Nantes sur Arlequin : les matériaux sont consistants et il ne reste qu'à mettre en forme la publication.

Un autre projet est l'étude des traités de danse allemands. Un dépouillement systématique, avec traduction pour une partie, requiert une collaboration suivie de chercheurs et d'artistes et par conséquent un financement conséquent. Jusqu'ici notre action à cette fin, dans les intervalles que nous laissions nos autres projets, a consisté à chercher en vain des institutions susceptibles de nous apporter les subventions nécessaires. Comme pour les personnages de la *commedia dell'arte*, nous devrions peut-être fournir un échantillon de ce qu'une telle recherche apporterait, pour convaincre nos interlocuteurs de sa légitimité.

L'examen de ce que nous avons mené à bien et de ce qui est resté à l'état d'ébauche nous amène naturellement à reformuler nos objectifs pour les mois à venir.

D'abord, une réalisation à laquelle nous pourrions parvenir à l'aide de nos seules ressources serait une publication de l'association, publication annuelle de réalisation très

simple mais consistante, qui refléterait notre travail et celui de nos amis qui voudraient bien nous confier des articles. C'est un projet auquel le conseil d'administration de l'automne dernier s'était arrêté pour diffuser les actes de notre session de Nantes sur Arlequin. On pourrait imaginer qu'à ce volume d'actes pour 2004 succède en 2005 un volume de *varia*.

Notre projet d'étude des traités allemands reste à poursuivre. Cependant, nous n'avons pas à nous limiter aux sujets de recherche qui jusqu'à présent ont retenu notre attention : cela d'autant plus que jusqu'à présent nos activités ont été souvent centrées sur la danse. Or il reste beaucoup à faire dans le domaine de la déclamation, du geste, sans compter la scénographie, décors, costumes ou éclairages. Et parce que nous sommes au service des artistes et des chercheurs, nous devons opérer un recensement de ceux qui leur paraissent prioritaires. C'est ce que nous avons tenté de savoir par le biais de notre liste de diffusion. L'enquête est en cours. Il appartiendra à l'assemblée générale de déterminer des choix, au moins de façon provisoire.

Enfin, il nous reste à poursuivre nos efforts pour nouer des relations avec les institutions existantes. Des contacts officiels avec le ministère de la culture ne peuvent désormais être remis à plus tard, ni avec le C.M.B.V., ni avec le domaine de Versailles. Là encore, il appartiendra à l'assemblée générale déterminer les projets qui pourraient leur être soumis.

La conclusion est évidente : les mois écoulés nous amènent à un bilan réellement encourageant. En même temps nous touchons du doigt nos limites, en particulier financières : si nous faisons tout ce que nous permettent nos moyens modestes, notre action ne peut s'élargir que si nous continuons à trouver, et en plus grand nombre, des appuis aussi efficaces que ceux dont nous avons jusqu'ici bénéficié.